

► Information générale

Cours	
Titre	Nutrition en santé publique avancée
Nombre de crédits	3
Sigle	NUT 3064
Site StudiUM	
Faculté / École / Département	Faculté de médecine, Département de nutrition
Trimestre	Hiver
Année	2024
Type de formation	En temps réel. 2 crédits théoriques et 1 crédit pratique
Déroulement du cours	2h de cours théoriques (lundi, de 12h30 à 14h30) 2h de cours pratiques (vendredi, de 12h30 à 14h30) SAUF les 19 et 26 avril, de 12h30 à 15h30
Charge de travail hebdomadaire	Environ 4 heures d'études individuelles et de travaux d'équipe en dehors de la classe

Enseignant cours théoriques	
Nom et titre	Geneviève Mercille, Dt.P., Ph.D, professeure agrégée, responsable du cours Fannie Dagenais, chargée de cours
Coordonnées	Bureau de Geneviève Mercille: Pavillon Liliane-de-Stewart, local 1244 genevieve.mercille.1@umontreal.ca fannie.dagenais@umontreal.ca
Disponibilités	Pendant les séances. Exceptionnellement sur rendez-vous
Enseignants cours pratiques	
Nom et titre	Geneviève Mercille, Dt.P., Ph.D, professeure agrégée, responsable du cours Fannie Dagenais, chargée de cours
Coordonnées	Bureau de Geneviève Mercille: Pavillon Liliane-de-Stewart, local 1244 genevieve.mercille.1@umontreal.ca fannie.dagenais@umontreal.ca
Disponibilités	Pendant les séances. Exceptionnellement sur rendez-vous

Auxiliaire d'enseignement	
Nom et responsabilité	Sara Desmarais
Coordonnées	sara.desmarais@umontreal.ca
Disponibilités	Exceptionnellement sur rendez-vous

Description du cours

Description simple	Mise en œuvre et évaluation d'interventions complexes en nutrition. Approches en santé publique contextualisées. Approches intersectorielles.
Description détaillée	Interventions complexes en nutrition en santé publique. Perspective d'équité et de justice sociale. Sécurité alimentaire. Populations vulnérables, autochtone et immigrante. Plaidoyer. Approches intersectorielles.
Place du cours dans le programme	Troisième cours d'une série de 4 spécifiquement dédiés à la nutrition en santé publique, précédé par NUT1064 Nutrition, santé et société en première année et du Projet d'intégration dans la communauté 1 et 2 (NUT1054/1055), puis de NUT2064 Nutrition en santé publique, en 2e année. Cours suivi en concomitance avec le stage longitudinal NUT3078C

Apprentissages visés

Intentions pédagogiques

Le cours s'inscrit dans une approche par compétences. Conformément au référentiel de compétences proposé par le *Partenariat pour la formation et la pratique en nutrition* et retenu par le Département de nutrition, il vise le développement des compétences suivantes : [CIEPD](#)

C.1. Agir avec professionnalisme (D)

C.2. Communiquer à l'oral et par écrit (D)

- 2.4 Organiser la communication de façon structurée et logique
- 2.5 Utiliser une terminologie et un niveau de langage adapté à son auditoire
- 2.6 Utiliser un ton de voix et un langage corporel ou non-verbal adéquats
- 2.7 Utiliser la technologie pour communiquer efficacement

C.3. Collaborer (D)

- 3.2 Utiliser ses connaissances professionnelles et exercer son leadership en contexte de pratique collaborative
- 3.3 Faire appel à l'expérience et l'expertise des autres membres de l'équipe
- 3.4 Appliquer les principes de négociation et de gestion de conflits
- 3.6 Mettre au point des stratégies et des ressources d'apprentissage appropriées
- 3.7 Offrir une formation efficace et évaluer les résultats d'apprentissage
- 3.8 Développer des partenariats stratégiques

C.5. Améliorer la santé nutritionnelle des populations (D)

C.6. Gérer des programmes, projets et services (D)

- 6.0 Démontrer ses connaissances relatives à la gestion d'un projet, d'un programme ou d'un service
- 6.2 Développer un plan d'action/ planification stratégique et opérationnel/le pour un programme, un projet ou un service
- 6.6 Participer à la gestion de ressources matérielles pour un programme, un projet ou un service

Objectifs d'apprentissage

À terminer

Maitriser l'ensemble de la démarche et des processus favorables à l'amélioration de la santé nutritionnelle des populations

Développer son identité professionnelle comme promoteur de la santé

Identifier les possibilités de plaidoyer, les stratégies efficaces et s'engager dans un plaidoyer

Favoriser un engagement respectueux envers les populations marginalisées, (qui reconnaît les déséquilibres structurels de pouvoirs inhérents au système de soins de santé et au système alimentaire et vise à les régler. Elle crée un environnement exempt de racisme et de discrimination où les gens se sentent en sécurité lorsqu'ils reçoivent des soins)

► Calendrier

#	Séances (dates et titres)	Enseignant (s)	Contenus	Activités	Lectures et travaux	Évaluations
1	Lundi 8 janvier 2024 12h30-14h30 LOCAL 1020 Pav. Marg.-d'Youville	Geneviève Mercille	INTRODUCTION Concepts importants dans ce cours	Présentation du cours et des livrables	Plan de cours (Sondage avant cours – connaissance concepts importants)	
2	Vendredi 12 janvier LOCAL 1020 Pav. Marg.-d'Youville	Geneviève Mercille	Analyse d'un documentaire sur la pauvreté	Atelier	<i>Documentaire</i> <i>C'est l'argent que tu n'as pas</i>	Matière à examen intra
3	Lundi 15 janvier LOCAL 1020 Pav. Marg.-d'Youville	Geneviève Mercille	Comment se vivent les inégalités sociales en alimentation et l'insécurité alimentaire ?	Cours magistral		Matière à examen intra
4	Vendredi 19 janvier LOCAL 1020 Pav. Marg.-d'Youville	Geneviève Mercille	La diététique, vecteur de justice sociale ?	Atelier (réflexif)		Matière à examen intra
5	Lundi 22 janvier LOCAL 1020 Pav. Marg.-d'Youville	Geneviève Mercille	Considérer l'équité au cœur des actions en alimentation	Cours magistral	https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003657/?&date=DESC	Matière à examen intra
6	Vendredi 26 janvier LOCAL 1020 Pav. Marg.-d'Youville	Geneviève Mercille	Travailler AVEC et POUR les groupes marginalisés et appliquer les principes d'universalisme proportionné	Atelier		Matière à examen intra Ateliers 1 à 3: 10% (à remettre 31 janvier)
7	Lundi 29 janvier LOCAL 1020 Pav. Marg.-d'Youville	Geneviève Mercille	Stratégies d'actions collectives: les collaborations	Cours magistral	Action en partenariat	Matière à examen intra

			intersectorielle et l'action en partenariat			
8	Vendredi 2 février LOCAL 1020 Pav. Marg.-d'Youville	Geneviève Mercille	Les Tables intersectorielles régionales en saines habitudes de vie (TIR-SHV)	Atelier	https://collectifir-shv.ca/a-propos/	Matière à examen intra Remise de l'exercice en atelier: 3%
9	Lundi 5 février LOCAL 1020 Pav. Marg.-d'Youville	Geneviève Mercille	Mise en œuvre d'interventions en NSP	Cours magistral		Matière à examen intra
10	Vendredi 9 février LOCAL 1020 Pav. Marg.-d'Youville	Geneviève Mercille	S'outiller pour monitorer, évaluer et ajuster les interventions en NSP	Cours magistral		Matière à examen intra Remise de l'exercice en atelier: 2%
11	Lundi 12 février LOCAL 1020 Pav. Marg.-d'Youville	Geneviève Mercille	Mise en oeuvre et évaluation (cas à déterminer)	Atelier Étude de cas		Matière à examen intra
Mardi 13 février 2024 - DÉBUT DES STAGES NUT3078C						
12	Vendredi 16 février LOCAL 1020 Pav. Marg.-d'Youville	Geneviève Mercille	1. Pour/contre l'aide de dernier recours ? [à valider] 2. RÉVISION EXAMEN INTRA	Débat à valider Atelier		
13	EXAMEN INTRA Lundi 19 février LOCAL 3030_559A Pav. Marg.-d'Youville	Geneviève Mercille	Matière des cours 2 à 6 et des ateliers 1 à 5	EXAMEN		INTRA: 40%

14	Vendredi 23 février LOCAL 1020 Pav. Marg.-d'Youville AJOUTER 2 LOCAUX	Gabriel April-Lalonde (local 1020) Virginie Hamel (local) Catherine Vachon (local)	Atelier de supervision de stage NUT3078C	Atelier en petits groupes avec les superviseurs de stage		Pas de note associée à NUT3064
15	Lundi 26 février LOCAL 1020 Pav. Marg.-d'Youville	Marie-Hélène Pâquet	Transition vers un système alimentaire plus durable au Québec	Cours magistral	https://cheminsdetransition.org/les-ressources/defi-alimentaire/	
16	Vendredi 1er mars LOCAL 1020 Pav. Marg.-d'Youville	Marie-Hélène Pâquet Geneviève Mercille	Quels défis et quels débats pour accélérer une transition alimentaire respectueuse au cœur de nos sociétés?	Atelier		3%
4 AU 8 MARS - SEMAINE D'ACTIVITÉS LIBRES						
17	Lundi 11 mars LOCAL 1219, Pav Liliane-de-Stewart	Fannie Dagenais	Comprendre ce qu'est le plaidoyer, sa pertinence en promotion de la santé pour susciter des changements sociaux	Cours magistral		
18	Vendredi 15 mars LOCAL 2220, Pav Liliane-de-Stewart	Fannie Dagenais	Cycle de planification d'une action de plaidoyer et approfondissement des étapes: Enjeu et solution Objectifs	Cours-atelier pratique		

			Analyse des parties prenantes et identification de la personne à rallier			
19	Lundi 18 mars LOCAL 1219, Pav Liliane-de-Stewart	Fannie Dagenais	Comprendre la relation entre le plaidoyer, les politiques et le pouvoir Réaliser une analyse de la personne à rallier et une analyse du contexte	Cours		
20	Vendredi 22 mars LOCAL 2220, Pav Liliane-de-Stewart	(Fannie Dagenais) remplacée par Geneviève Mercille	Finaliser le travail amorcé à l'atelier 8 le 15 mars et procéder à l'analyse du public et du contexte	Atelier pratique		
21	Lundi 25 mars LOCAL 1219, Pav Liliane-de-Stewart	Fannie Dagenais	Élaborer une stratégie de plaidoyer : Contenus et messages Canaux, messagers Importance d'entretenir la relation	Cours-atelier pratique		
Vendredi 29 mars au Lundi 1er avril CONGÉS de Pâques						
22	Vendredi 5 avril LOCAL 2220, Pav Liliane-de-Stewart	Fannie Dagenais	Planifier la mise en œuvre d'une stratégie de plaidoyer	Cours-atelier pratique		

23	Lundi 8 avril LOCAL 1224, Pav Liliane-de-Stewart	Fannie Dagenais	Période dédiée à la finalisation du travail final et à la préparation de la présentation	Travail pratique		
24	Vendredi 12 avril LOCAL 2220, Pav Liliane-de-Stewart (AJOUTER 2 LOCAUX)	Gabriel April-Lalonde (local 2220) Virginie Hamel (local) Catherine Vachon (local)	Atelier de supervision de stage NUT3078C avec tuteurs	Atelier en petits groupes avec les superviseurs de stage		Pas de note associée à NUT3064
25	Lundi 15 avril LOCAL 1224, Pav Liliane-de-Stewart	Fannie Dagenais	PRÉSENTATIONS ORALES des projets de plaidoyer: équipes 1-5	ÉVALUATION		
26	Vendredi 19 avril 12h30 – 15h30 LOCAL 2220, Pav Liliane-de-Stewart	Fannie Dagenais	PRÉSENTATIONS ORALES des projets de plaidoyer: équipes 6-11	ÉVALUATION		30% 5% auto-évaluation et évaluation du travail collaboratif
27	Lundi 22 avril LOCAL 1224, Pav Liliane-de-Stewart	Geneviève Mercille	Sécurisation culturelle	Cours-atelier	Visionner 2 épisodes <i>Nalliriik</i> (avant le cours)	2%

28	Vendredi 26 avril 12h30 - 15h30 LOCAL 2220, Pav Liliane-de-Stewart	PERSONNEL ENSEIGNANT NUT3064 ET NUT3078C	COLLOQUE PRÉSENTATIONS ORALES STAGES PAR AFFICHES			Pas de note dans NUT3064 associé au colloque
29	Lundi 29 avril LOCAL 1224, Pav Liliane-de-Stewart	Geneviève Mercille PERSONNEL ENSEIGNANT NUT3064 ET NUT3078C	Bilan réflexif du cours	POT LUCK Murale collective		5%

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Dates	Activités	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Pondérations
31 janvier	Ateliers 1-3:			10%
19 FÉVRIER	Examen Intra: questions à choix multiples et à court développement sur la matière des cours 2-6 et des ateliers 1-5	C.1. Agir avec professionnalisme C.5. Améliorer la santé nutritionnelle des populations C.6. Gérer des programmes, projets et services		40%
15 et 19 avril	Présentations orales: projets de plaidoyer	C.1. Agir avec professionnalisme et éthique C.2. Communiquer à l'oral et par écrit C.5. Améliorer la santé nutritionnelle des populations	Synthèse claire, concision et cohérence du message Rigueur de l'argumentaire et justesse de la démarche d'analyse Qualité de la communication orale Respect des consignes et échéance	30%

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications à la pondération relative des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations	
Absence à une évaluation	Si vous êtes absent à un examen, vous devez obligatoirement motiver votre absence, et ce, le plus tôt possible par téléphone ou par courriel à la TGDE du 1 ^{er} cycle au 514 343-6111 #25218 ou 1ercycle@mdnut.umontreal.ca . Vous devez ensuite remettre les pièces justificatives par courriel à la TGDE du 1 ^{er} cycle dans les 7 jours suivant l'absence. Les articles 9.7 et 9.9 du Règlement pédagogique des études de 1^{er} cycle précisent les informations.

Dépôts des travaux	Le cas échéant, les travaux sont remis à l'enseignant ou déposés dans la boîte à travaux à gauche de l'entrée du secrétariat (1204 Liliane-de-Stewart) ou bien dans la boîte de dépôt de travaux dans StudiUM.
Matériel autorisé	Seuls crayons, stylos et effaces sont permis lors des examens. Au besoin, des calculatrices ou autre matériel seront fournis. Il est interdit de manger durant les examens, seule une boisson est autorisée.
Qualité de la langue	En vertu du Règlement pédagogique des études de 1er cycle, les examens sont présentés en français et l'évaluation tient compte de la qualité de la langue et de la capacité à utiliser la terminologie et le style propres à la discipline ou au champ d'études, voire à la profession.
Seuil de réussite exigé	La note de passage pour un cours est D.

► **Rappels**

Dates importantes	
Modification de l'inscription	Si vous souhaitez modifier votre inscription ou abandonner un ou plusieurs cours, communiquez avec la TGDE.
Date limite d'abandon	Dans le cas où l'horaire du cours ne suit pas la période habituelle, le délai prescrit est indiqué à l'horaire du cours . Pour toutes ces situations, vous devez obtenir au préalable l'autorisation de la responsable du programme du 1 ^{er} cycle.
Évaluation de l'enseignement	L'évaluation se fera en ligne via le site https://umontreal.omnivox.ca .
Utilisation des technologies en classe	
Enregistrement des cours	Les étudiants désirant enregistrer une prestation d'enseignement doivent obtenir l'autorisation écrite de chaque personne qui enseigne dans le cours en utilisant le formulaire prévu à cet effet. La permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'information.
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	L'utilisation des technologies en classe est permise. Ceci ne doit pas interférer avec le fonctionnement en classe.

► **Cadres réglementaires et politiques institutionnelles**

Règlements et politiques
Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire d'un étudiant.

Étudiants 1^{er} cycle – Guide et ressources – Département de nutrition	Consulter la page STUDIUM Étudiants 1 ^{er} cycle en nutrition
Règlement des études Consultez le règlement qui encadre les études!	http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/
Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap Ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH) et des accommodements spécifiques à notre faculté. Concernant vos responsabilités, consultez le guide étudiant.	https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm_10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm

Intégrité, fraude et plagiat
Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteur, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine ! Le plagiat ne se limite pas à copier-coller ou à regarder la copie d'un collègue. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- *Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.*
- *Lors des examens : Utiliser des sources d'informations non autorisées pendant l'examen ; Regarder les réponses d'une autre personne pendant l'examen ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.*

Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude	https://integrite.umontreal.ca/reflexion-sur-lintegrite/integrite-a-luniversite-de-montreal/
--	---

Site Intégrité

<http://integrite.umontreal.ca/>

► **Ressources**

Ressources obligatoires

Documents	
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	
Équipement (matériel)	

Ressources complémentaires

Documents	
Sites Internet	
Guides	
Autres	Des références additionnelles par thématique peuvent être suggérées par les enseignants.
Bibliothécaire	https://bib.umontreal.ca/sciences-sante/nutrition

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/
Centre de santé et de consultation psychologique	http://cscp.umontreal.ca/
Le réseau sentinelles	http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm